

p.B.15.50.4.(B.D.) - WW/cm

Berne, le 30 novembre 1972

Notice du Service du Protocole
à Monsieur l'Ambassadeur Thalmann

Frais de séjour du Cheikh Mujibur Rahman,
Premier Ministre du Bangladesh, pour sa
convalescence en Suisse

Par télégrammes du 26 juillet 1972, M. Umbricht et M. l'Ambassadeur Schmidlin proposaient que les autorités suisses invitassent le Cheikh Mujibur Rahman pour une période de convalescence en Suisse, après une intervention chirurgicale à Londres. Si la Suisse n'entendait pas le faire, M. Umbricht s'engageait à demander à des milieux privés d'assumer les frais.

Vous aviez chargé M. Sciolli de prendre contact avec M. le Président Celio, en l'absence de M. le Conseiller fédéral Graber en vacances, pour savoir ce qu'il en pensait. M. Celio s'était déclaré d'accord d'inviter le Premier Ministre du Bangladesh soit au BeauRivage à Lausanne soit au Bürgenstock ou à Gstaad.

Par câble du 27 juillet nous demandions à notre Ambassade à Londres de transmettre l'invitation. Le 8 août notre représentation diplomatique en Grande-Bretagne nous avisait télégraphiquement d'avoir pris contact avec le haut-commissariat du Bangladesh dans la capitale britannique. Elle précisait que notre invitation était acceptée avec plaisir. C'est à ce moment-là qu'il fut déclaré que l'endroit de repos devait être paisible et dominersi possible un lac. Le Bürgenstock aurait été convenable. Cette communication nous apprenait encore pour la première fois qu'il y

./.



- 2 -

avait une suite de vingt personnes. Le Cheikh Mujibur pensait reprendre la charge des affaires de l'état en Suisse; il lui fallait donc tout un staff avec lui. (La question de l'entrée du Bangladesh à l'ONU se serait posée à cette époque.) Il était mentionné en outre que d'autres pays, dont l'URSS, auraient désiré inviter le Cheikh chez eux.

Finalement le choix du lieu de séjour se porta sur Genève, car il y avait là déjà un représentant du Bangladesh et son bureau et les liaisons internationales y étaient plus faciles. Il fallait donc trouver dans cette ville ou aux alentours un hôtel tranquille et offrant le maximum de sécurité.

Notre mission permanente fut chargée de s'en occuper. C'est M. Schneeberger qui, avec le service du Protocole genevois et le représentant du Bangladesh à Genève M. Rahman, passa en revue toutes les possibilités. L'hôtel "La Réserve" offrait seul les garanties de sécurité, la tranquillité (situé en dehors de l'agglomération, les journalistes ne pouvaient pas s'y rendre facilement par exemple), et le nombre de chambres nécessaires. La police genevoise recommandait vivement cette solution. Un étage fut réservé pour le Cheikh et sa suite ce qui facilitait les mesures de sécurité notamment.

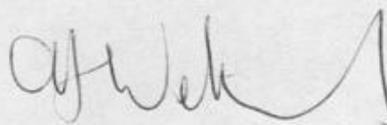
On pouvait se demander si un forfait aurait pu être trouvé. Il semble que l'hôtel "La Réserve" ne fait pas de tels arrangements. En outre, on ne connaissait pas la durée du séjour puisque cela dépendait de l'état de santé du Cheikh. Il avait été prévu une dizaine de jours mais pour finir ce fut le double. Il avait un va et vient continuel de personnes pour les repas. Le Cheikh suivait un régime spécial. Un contrôle journalier était pratiquement impossible et d'autre part nous ne pouvions pas négocier notre "hospitalité".

./.

- 3 -

Il est bien évident que des frais auraient dû être assumés par nos hôtes mais il était difficile après coup de leur réclamer de l'argent. M. le Président Celio consulté a estimé que nous ne devons pas perdre le bénéfice de notre geste en créant des questions d'argent. Le service de la comptabilité du Département a procédé à un contrôle et a conclu également que nous devons payer les factures qui nous étaient adressées.

Il convient de relever que nous avons refusé de prendre à notre charge les frais pour une excursion projetée pour des membres de la suite et que nous avons évité de devoir payer les frais de l'avion Charter loué pour le transport de Londres à Genève.



(Wetterwald)

Copie à:

- M. l'Ambassadeur Janner
- M. le Ministre Miesch